



La Lettre du Souvenir

Association
pour le Souvenir
des Fusillés
de La Braconne

N°36. Avril 2018

Éditorial

« La présence de l'absent dans la Mémoire des vivants »

Guy Hontarrède vient de nous quitter, mais il nous laisse tant de souvenirs.

Il était le père fondateur et nourricier de notre association. L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne le remercie du remarquable travail qu'il a accompli avec passion pour que l'histoire de tous les Résistants charentais ne soit pas oubliée.

Soyons les gardiens de son travail et de sa Mémoire.

Samedi 5 mai 2018 à 11 heures

Devant le monument
des Fusillés de la Braconne

75^{ème} anniversaire

de la fusillade du 5 mai 1943

**Jean Barrière, Paul Bernard, Jean Gallois,
René Michel, Marc Nepoux, Marcel Nepoux**

Avec la participation du conseil communal de jeunes de Brie, nous rendrons hommage à tous les Résistants charentais et leurs amis.

Le verre de l'amitié sera offert par la municipalité de Brie à l'issue de la cérémonie.

La commune de Saint-Michel organise tous les 5 mai, une commémoration en hommage aux fusillés de la Braconne (fusillade du 5 mai 1943).

Elle aura lieu samedi 5 mai 2018 à 18 heures aux monuments aux Morts de la commune, dans le cimetière où les corps des fusillés ont été réunis. Notre association y est toujours conviée, une gerbe est déposée à cette occasion.

C'est un rendez-vous incontournable et nécessaire avec la population de Saint-Michel qui a été très éprouvée lors de cette triste période.

Cérémonie du 15 janvier 2018

Le 74^{ème} anniversaire de la fusillade du 15 janvier a rassemblé autour de Kiyet Akpinar directrice de cabinet de la Préfecture, les familles de fusillés, les maires de Ruelle et Brie, les représentants du conseil départemental, les associations des anciens combattants, les autorités militaires et les amis fidèles à la manifestation.

Michel David a ouvert la cérémonie avec ses poèmes extraits de « Mémoire de Braconne ». La clairière de la Braconne a frissonné d'émotion et l'assemblée présente a pu encore une fois mesurer l'importance de se rassembler autour du souvenir. (Extrait article correspondant CL – janvier 2018)

Michel Tricoche le maire de Ruelle a placé son discours sur le devoir de mémoire s'attachant à démontrer qu'elle restera vivace grâce à la pédagogie, l'éducation et le travail par une réflexion sur soi « *autant d'armes pour la paix autant de force contre le développement de l'obscurantisme et la barbarie* ».

Cette année il s'est penché sur les français qui n'étaient ni résistants ni collaborateurs « *la plupart tentait simplement de vivre ou survivre au jour le jour en se faisant tous petits* ».

Une opposition, entre les hommes d'exceptions et les hommes ordinaires avec la peur au ventre pour eux et leurs proches « *l'instinct de survie sont des paramètres que nous ne pouvons mesurer sans y avoir été confrontés* ». Une manière de mettre en perspective le temps qui passe pour « *effacer les passions et les rancœurs et s'armer de tolérance* ».

Sachant que rien ne peut effacer la mémoire de ceux qui ont dépassé leurs peurs

« *Pour s'engager dans la lutte et combattre pour redonner la liberté à tout un peuple* » a conclu avec force Michel Tricoche.



Guy Hontarrède nous a quittés.

Le 1^{er} mars 2018, de nombreux amis ont accompagné Guy Hontarrède pour sa « dernière cérémonie ».

Une très émouvante cérémonie d'obsèques s'est tenue au crématorium des Trois Chênes d'Angoulême. De très belles éloges ont été prononcées, il faut dire que la vie de Guy Hontarrède était riche et passionnante. *(Vous trouverez ci-après l'éloge prononcée par Michel David au nom de l'ASFB)*

L'historien passionné.

Né à Saint-Quentin-de-Chalais en 1928, historien de la résistance charentaise.

D'abord instituteur, il devient psychologue scolaire en 1961 et chargé de cours de psychologie scolaire à l'école normale d'instituteurs de la Charente.

Très impliqué dans le fonctionnement de l'université populaire de Ruelle, il y a fondé la section reliure et animé le bureau d'édition.

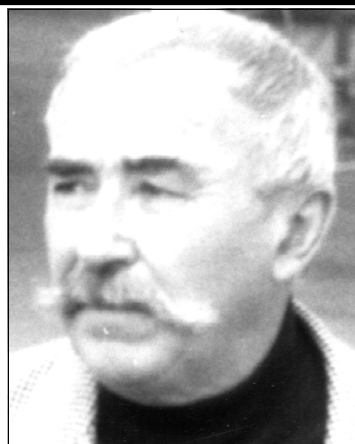
Il a été conseiller municipal de Ruelle-sur-Touvre de 1977 à 1985.

En 1998, il est élu membre titulaire de l'Académie d'Angoumois au fauteuil n°1 précédemment occupé par Jacques Biget ; il devient membre honoraire en 2009.

En dehors d'un ouvrage de psychologie scolaire, il est l'auteur de travaux sur la dernière guerre, l'Occupation et la Résistance en Charente. On lui doit, en particulier, *Ami entends-tu ?* (UP Ruelle, 1987), *Les soldats dans nos campagnes* (UP Ruelle, 1993), *Municipalités charentaises dans la tourmente* (UP Ruelle, 1990), *La Charente dans la seconde guerre mondiale* (Éd. Le croît vif, 2004).

On ne pourra plus parler de la Seconde Guerre mondiale en pays charentais sans se référer au « Hontarrède »... Ainsi a été préfacé son dernier ouvrage.

C'est aussi à l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne qu'il a donné avec passion. Il a été le fondateur de notre association en 1985, il est toujours resté présent dans le conseil d'administration.



Pendant 20 ans, il était le gérant de *Clairière*, revue de l'association, il en était la cheville ouvrière et avait fait de cette parution une véritable petite entreprise familiale.

"Ce que je garderai de lui, en ma qualité de Présidente, ce sont tous ces moments privilégiés lorsqu'il me recevait dans son bureau, tel un repaire, où il s'isolait pour pouvoir travailler, lire, réfléchir, au milieu de tous ses documents historiques, il me racontait l'histoire des Fusillés de la Braconne, et plus particulièrement celle de mon grand-père. Il me confiait ses projets pour que nous transmettions l'Histoire et que nous entretenions la Mémoire." (Michèle Dessendier)

C'est lui qui a suggéré tous les grands projets menés par l'association, dont :

- L'extension du site avec 9 stèles, dont 8 portent les noms gravés de 68 résistants fusillés ou pendus après leur condamnation par un tribunal militaire.

- Le chemin du Souvenir : lorsque les témoins de cette tragédie auront disparu, les jeunes générations seront ainsi à même de se rappeler ce qui s'est déroulé dans la clairière de la Braconne.

Nous lui devons beaucoup et nous le remercions encore de tout ce qu'il a fait pour nous.

Nous adressons à Josette Hontarrède, son épouse, et à toute sa famille, nos très sincères condoléances et nous l'assurons de tout notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

Guy Hontarrède.

L'époux, le père, le grand-père, l'arrière grand-père, l'ami qu'il nous faut quitter aujourd'hui aura aussi assumé à côté de sa vie familiale, divers engagements dans la vie citoyenne. Engagements tous honorables.

Sa vie professionnelle a été brillante. D'abord instituteur, il devient psychologue scolaire. Il sera chargé de cours de psychologie à l'Ecole Normale d'instituteurs de la Charente. Il publiera ultérieurement un ouvrage de psychologie scolaire.

Parmi ses engagements citoyens on peut (parmi d'autres) rappeler son investissement dans le fonctionnement de l'Université populaire de la ville de Ruelle où il habitait et dont il a été conseiller municipal pendant plusieurs années.

Dans sa vie publique il aura été reconnu comme un des historiens majeurs ayant travaillé sur l'Occupation et la Résistance en Charente. Ses publications sur cette période tragique de notre histoire ont été nombreuses. C'est à ce titre que l'Académie de l'Angoumois l'a accueilli parmi les siens.

Comme beaucoup de ses proches, il se disait lui-même surpris de cette orientation vers l'Histoire. A ceux qui le pressaient de s'expliquer sur les raisons de ce choix il commençait par dire, derrière un léger sourire, qu'il n'avait «jamais eu un goût pour l'histoire». Puis, un moment plus tard sur un ton d'une certaine gravité, il avouait: «C'était pour moi un problème de morale».

Il entre alors dans un processus de recherches qui l'occuperont de très longues années. Aussi bien en Charente, que dans le reste de la France ainsi qu'en Allemagne il retrouvera un volume important d'archives restées inexploitées. Elles seront la source de toutes ses publications et particulièrement de son Dictionnaire historique consacré à «La Charente dans la Seconde Guerre mondiale». Son éditeur avait écrit: «On ne pourra plus parler de la Seconde Guerre mondiale en pays charentais sans se référer au travail de Guy Hontarrède». Ce dictionnaire avait été précédé d'autres parutions, notamment «Ami, entends-tu?», «Municipalités charentaises dans la tourmente», «Ces soldats dans nos campagnes – La Wermacht en Charente».

On peut penser aujourd'hui que les recherches qu'il a effectuées l'ont bouleversé à l'idée que tous les morts de cette guerre risqueraient de disparaître de notre Histoire. On peut aussi penser que c'est sûrement là que résidait cette «exigence morale» que Guy Hontarrède avouait quand on l'interrogeait sur le choix qu'il avait fait de devenir historien.

Sur le plan local cette exigence va se traduire par l'initiative qu'il prend de créer une association. Elle porte le nom de L'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne. Dans ce massif forestier de la forêt de la Braconne se trouve un Chemin du Souvenir où sont gravés les noms des 85 résistants arrêtés, jugés et condamnés à mort en Charente.

Encore cette exigence morale. Une exigence qu'il a su transmettre à ceux et celles qui aujourd'hui sont réunis au sein de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.

Quelques mois seulement après sa création il propose que l'association fasse entrer la poésie dans les moyens qu'elle se donnera pour que reste vivante la Mémoire de ceux dont la vie avait été brisée par l'engagement qu'ils avaient pris pour notre pays. Une première plaquette paraît au printemps 1986 sous le titre «Braconne au cœur». Dans sa préface Jacques Chaban-Delmas écrit: «J'apporte ici le témoignage d'un résistant, d'un camarade, pour les sacrifices en forêt de la Braconne comme dans la Charente toute entière, qui demeureront inséparables de la Libération de la France».

C'est cet homme, Guy Hontarrède, que nous devons aujourd'hui quitter avec beaucoup de regret et beaucoup de tristesse.

Composition du conseil d'administration après élections du 15 janvier 2018.

Bureau

Présidente : Michèle Dessendier (petite-fille de Paul Bernard)
Vice-Présidents : Michel et Dominique Cholet (petits-fils de René Gillardie)
Vice-Présidentes : Colette Baud-Marciquet (fille de Marcel Baud) et Josette Beauvils (fille de Jean Barrière)
Secrétaire : Colette Lassoutière
Trésorière : Annick Lapouge
Trésorier adjoint : André Laplagne

Membres élus

Jacques Bernard (neveu de Paul Bernard)
Paul Caporossi
Jean Corbiat (fils de Raymond Corbiat)
Joëlle Danigo-Mexmain
Michel David
Jean-Claude Marquet
Jean-Michel Urbajtel

Les tragiques exécutions des 5 mai 1943 et 15 janvier 1944 ont à jamais marqué les familles des fusillés.

La mémoire de notre grand-père René Gillardie a toujours été très présente. Notre grand-mère et notre mère ont vécu avec ce drame, toujours présent dans leur esprit. Notre famille a aussi été marquée par la disparition de l'oncle de René Gillardie, Gabriel Quément, dans le camp de concentration du Struthof.

Maintenant que notre grand-mère et notre mère ne sont plus là, c'est à notre tour de continuer ce devoir de mémoire.

Nous sommes déjà membres du conseil d'administration de l'ASFB, et nous nous proposons d'occuper chacun le poste de vice-président. Pour toujours honorer, au sein de l'ASFB, la mémoire et le courage de tous les résistants tombés dans cette clairière, il nous a semblé, étant les petits-fils d'un de ces hommes, qu'il était de notre devoir de nous proposer à ce poste.

Dominique Cholet et Michel Cholet

DE VOUS À NOUS

En ce début d'année 2018, beaucoup de représentants des institutions qui reconnaissent notre association lui ont adressé des vœux. C'est le cas de **Patrick Rullac**, Directeur du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants et victimes de guerre. **Michel Tricoche**, Maire de Ruelle sur Touvre a fait de même. Dans son courrier il remercie notre association de l'aide qu'elle lui apporte pour le déroulement de la cérémonie du 15 janvier au Monument des fusillés de la Braconne. **Jérôme Lambert**, Député de la Charente écrit : « *Je m'engage à vos côtés et je vous souhaite à tous une bonne année 2018* ». La Sénatrice et conseillère départementale **Nicole Bonnefoy** a accompagné ses vœux de trois vers de Jacques Prévert. **Fabienne Godichaud**, Maire de Saint-Michel ajoute son « *Amitié* » aux vœux qu'elle adresse à l'association. **Stéphanie Garcia**, Vice-présidente du Conseil départemental de la Charente, a aussi accompagné ses vœux d'une belle citation de Jean d'Ormesson. **Fatna Ziad**, Conseillère départementale de Touvre et Braconne et Conseillère municipale de Ruelle, a aussi adressé ses vœux à notre association.

Nous avons également reçu les vœux des partenaires et amis qui sont à nos côtés dans le Devoir de mémoire. Dans sa lettre de vœux, **Jean-Pierre Colas**, Président départemental de l'ARAC nous annonce que lors de notre prochaine cérémonie du 5 mai « *notre association avec l'Association Nationale des Cheminots Anciens Combattants (ANCAC)*

déposeront une gerbe au Mémorial des fusillés de la Braconne ». **Gérard Benguigui**, Président de l'Association Juive d'Angoulême et de la Charente a aussi fait suivre ses vœux d'une citation de Jean d'Ormesson qui convient très bien à l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne (ASFB). « *Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants* ». **François Lepetit**, Président du Comité départemental de la FNACA, a accompagné ses vœux du rappel que cette année son association nationale fêtait son 60ème anniversaire.

Notre ami **Henri Geoffroy** a aussi adressé ses vœux à notre présidente en s'excusant de ne pas pouvoir assister pour des raisons de santé à la cérémonie du 15 janvier qui devait se tenir à la Braconne. Notre fidèle ami **Marcel Auvin** n'a pas manqué comme chaque année de souhaiter « *bon courage pour l'association* ».

Adam Spencer, cet universitaire Britannique qui travaille depuis plusieurs années sur les cérémonies commémoratives de la guerre 39-45 en France est aussi devenu un fidèle ami de notre association. A l'occasion de la cérémonie du 15 janvier dernier au monument de la Braconne il a participé au repas organisé par notre association. Dans un Mail il avait écrit : « *Ça me fera un grand plaisir de revoir l'ASFB encore une fois pendant cette journée si importante pour la mémoire collective du groupe* ».

Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne, Mairie. 16590 BRIE

<http://www.asfb.brie.fr>